



*LA VICE-PRÉSIDENTE*

Paris, le 29 octobre 2008

**LE RÔLE DES SÉNATS DANS LE DÉVELOPPEMENT  
DU DIALOGUE ENTRE LES CULTURES  
ET ENTRE LES CIVILISATIONS**

\*\*\*

**Intervention de Mme Monique Papon,  
Vice-présidente du Sénat de la République française**

**(14 novembre 2008 - Saint-Petersbourg)**

\*\*\*

Le risque d'un « choc des civilisations » est assurément une des grandes interrogations qui sont apparues après la fin de l'affrontement Est/Ouest.

La disparition des « blocs » laissait place à un mode multipolaire où les échanges s'intensifiaient rapidement. Or, des relations de plus en plus étroites entre des espaces de civilisation différents risquaient de développer, en leur sein, le sentiment d'une menace sur les identités, voire d'une perte d'identité. À son tour, ce sentiment risquait de susciter une réaffirmation agressive des identités menacées, et donc des tensions croissantes, voire des conflits.

Ceux qui développaient cette analyse – nous pensons tous au célèbre livre de Samuel Huntington – avaient au moins le mérite de nous mettre en garde contre une vision trop idyllique de la mondialisation.

Car cette vision existait aussi : au même moment, certains expliquaient avec assurance que l'économie de marché et la démocratie allaient s'étendre rapidement à l'ensemble de la planète et nous faire sortir de l'histoire telle que nous l'avions connue.

Cette vision simpliste s'est rapidement heurtée aux réalités. Personne ne peut plus croire, aujourd'hui, que la mondialisation prendra la forme d'une généralisation du modèle occidental.

Faut-il pour autant, considérer que nous sommes sous la menace d'un « choc des civilisations » ?

Je ne crois pas que ce soit une bonne analyse. Car les civilisations ne sont pas figées. Elles ne sont pas immuables et fermées sur elles-mêmes. Au contraire, elles évoluent constamment, s'influencent les unes les autres, sont en interaction permanente. On ne peut pas traiter les civilisations comme des blocs.

Aujourd'hui, les civilisations sont de plus en plus composites, car la mondialisation, en développant les échanges de toute sorte, renforce les interactions entre elles. Sur de nombreux points, les civilisations se rapprochent, convergent, s'interpénètrent : la Chine, l'Inde, sont bien plus proches de l'Occident qu'il y a trente ans, et réciproquement la Chine et l'Inde exercent sur l'Occident une influence bien plus grande.

La crainte d'un « choc des civilisations » repose donc sur une vue trop schématique.

Cela ne signifie pas que la période actuelle ne soit pas une période dangereuse, bien au contraire. Quand les différences s'amenuisent, les relations deviennent plus facilement des relations de rivalité.

La mondialisation actuelle est complètement différente de la « première mondialisation » qui s'était produite à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, lorsque l'Europe dominait le monde. À l'époque, l'Europe disposait d'une supériorité technique, économique, démographique ; les différences entre civilisations étaient très marquées ; il y avait une relation de domination, et non pas de rivalité.

Aujourd'hui, la situation est bien différente. De nouvelles puissances économiques émergent ; la démographie des pays développés est en déclin ; et nous sommes entrés dans un monde multipolaire où aucun pays n'est plus en situation de jouer seul un rôle dirigeant.

Dans ce contexte, l'interaction croissante entre les civilisations, leur rapprochement, la tendance à l'avènement de certains traits de civilisation planétaire peuvent aboutir à une intensification des rivalités et à des crispations identitaires de la part de groupes intégristes qui voient le rapprochement des civilisations comme une menace. Mais ce même processus historique peut aussi conduire à une plus grande ouverture des espaces de civilisation les uns sur les autres, et à un développement de la coopération entre des pôles de puissance plus équilibrés. Toutes ces tendances sont présentes en même temps et continueront vraisemblablement à l'être.

Et les responsables politiques que nous sommes auront à contenir les dangers et au contraire à valoriser les chances qu'apporte le rapprochement des civilisations.

Face à ces dangers, il est de la responsabilité des dirigeants politiques de tout faire pour encourager ce qui, dans le rapprochement des civilisations, est susceptible de faciliter la compréhension réciproque des cultures, les relations équilibrées entre pôles de puissance, la prise de conscience des intérêts communs.

C'est dire l'utilité et l'importance des efforts pour la compréhension réciproque des cultures et le dialogue des civilisations.

Je voudrais en mentionner deux aspects.

Le premier concerne **les religions**.

On annonce périodiquement le dépérissement des religions, mais, dans le monde où nous vivons, ce pronostic ne paraît pas confirmé, sauf dans une certaine mesure en Europe occidentale. Bien au contraire, on parle d'un « retour du religieux » ici et là. Or, nous savons tous que, aujourd'hui comme hier, les différences religieuses peuvent être sinon la cause, du moins le prétexte à des affrontements communautaires ou à des persécutions. À l'inverse, le dialogue entre les religions, la meilleure connaissance et la meilleure compréhension réciproques peuvent diminuer les risques de tensions entre communautés. Il est donc important de créer un climat favorable à ce dialogue.

Je pourrais prendre l'exemple des Balkans, que je connais bien. Les guerres du début des années 90, la crise du Kosovo et les tensions actuelles n'ont pas leur source dans les différences de religions. Mais davantage de dialogue entre les responsables religieux aurait cependant un effet pacificateur, favoriserait un climat plus constructif, ferait prendre conscience des éléments communs.

Le deuxième aspect que je souhaiterais mentionner est **la diversité culturelle et linguistique**.

Le grand ethnologue Claude Lévi-Strauss a mis en lumière un paradoxe inhérent au rapprochement des civilisations. Il l'énonce de la manière suivante : *« Pour progresser, il faut que les hommes collaborent ; et au cours de cette collaboration, ils voient graduellement s'uniformiser les aspects dont la diversité initiale était précisément ce qui rendait leur collaboration féconde et nécessaire. »*

Autrement dit, c'est parce que les hommes sont différents qu'ils ont intérêt à collaborer ; mais la collaboration risque de faire disparaître peu à peu les différences et toute la richesse qu'elles apportent.

Or, la tendance à l'uniformisation est dangereuse non seulement d'un point de vue culturel, mais aussi d'un point de vue politique, car elle produit le sentiment d'une perte d'identité, d'une perte de sens, qui peut favoriser la radicalisation de certaines personnes ou de certains groupes.

Le thème de la diversité culturelle est donc un enjeu essentiel. Le rapprochement des civilisations, la rencontre des cultures, ne doit pas déboucher sur une forme de nivellement par le bas. Au contraire, il doit s'agir d'une découverte des autres cultures dans leur spécificité, ce qui est le fondement de la compréhension réciproque et du respect mutuel.

Encourager le dialogue des cultures et des civilisations, dans l'esprit à la fois d'un respect de la diversité et d'une recherche de la compréhension mutuelle, voilà une tâche qui doit s'imposer, me semble-t-il, à tous les responsables.

Mais les chambres hautes sont bien placées pour jouer à cet égard un rôle particulier.

Tout d'abord, nos assemblées ont plus de recul. C'est une des caractéristiques des secondes chambres que de pouvoir prendre une certaine distance vis-à-vis des emportements et des passions politiques du moment. Elles peuvent ainsi faire valoir l'importance du respect mutuel et du dialogue.

Je vais prendre un exemple récent dans l'actualité française. En France, l'adhésion éventuelle de la Turquie à l'Union européenne est un sujet qui suscite des clivages et parfois des passions. Pour rassurer l'opinion, nous avons inscrit dans notre Constitution, à l'initiative du Président Chirac, qu'il y aurait un référendum pour toute nouvelle adhésion à l'Union. Ainsi, les électeurs décideraient eux-mêmes.

Puis, nous nous sommes rendu compte que les adhésions possibles étaient nombreuses, que les référendums allaient se multiplier et seraient peut-être détournés de leur objet.

Nous avons donc remis en chantier cet aspect de notre Constitution, afin que le recours au référendum ne soit plus obligatoire.

Mais, lorsque le texte a été examiné par l'Assemblée nationale, les députés ont adopté un amendement qui, en pratique, conservait une obligation de référendum pour le seul cas de l'adhésion de la Turquie.

Au Sénat, nous avons jugé qu'il n'était pas possible de retenir une telle formule, qui aurait eu pour conséquence de compromettre le dialogue et le partenariat avec la Turquie. Nous avons donc repoussé l'amendement de l'Assemblée nationale, et ce qui est remarquable, c'est que le vote du Sénat a été pratiquement unanime. Qu'ils soient favorables ou opposés à l'adhésion de

la Turquie à l'Union européenne, les sénateurs ont estimé qu'il n'était pas possible de procéder de cette manière. Et comme l'accord du Sénat est nécessaire pour toute révision constitutionnelle, nous avons finalement obtenu satisfaction.

On voit bien par cet exemple qu'en étant un peu en retrait des passions politiques, la seconde chambre peut faire prévaloir les chances du dialogue sur les emportements momentanés.

Mais un autre atout de nos secondes chambres, c'est, pour beaucoup d'entre elles, un enracinement dans la vie des collectivités territoriales. Les secondes chambres ont fréquemment un rapport avec la diversité à l'intérieur même des pays, qu'elles contribuent à faire respecter. Ayant cette expérience dans l'ordre interne, elles peuvent mieux comprendre l'exigence de respecter aussi la diversité dans l'ordre externe, et d'y voir une chance et non un problème. Dans le cas du Sénat français, je dirais que nous sommes d'autant plus portés à une telle attitude que nous assurons une représentation des Français établis à l'étranger.

La promotion de la diversité culturelle est donc une exigence dont les secondes chambres sont portées à comprendre toute l'importance. Et je crois qu'elles ne doivent pas hésiter à mettre en avant cette exigence, d'abord bien sûr en influençant dans ce sens les gouvernements, mais aussi dans ces contacts qu'il est convenu d'appeler désormais la « diplomatie parlementaire ».

\*

\*      \*

Les secondes chambres sont toujours, d'une manière générale, une chance pour le dialogue. Cela fait partie de leur raison d'être. C'est donc dans

leur vocation de favoriser le dialogue à l'intérieur de chaque pays, entre les pays, et plus largement entre les cultures et les civilisations.

Mais un dialogue quel qu'en soit la nature, n'est possible que si les participants s'acceptent et se respectent. On ne peut vraiment dialoguer qu'entre égaux.

Finalement – et cela fait un lien entre les deux thèmes de notre ordre du jour – le dialogue entre les civilisations est inséparable du respect de la dignité humaine et de la tolérance. Dialogue des civilisations et attention portée aux droits de l'Homme doivent aller de pair.

Je vous remercie.